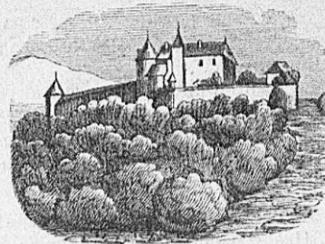




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.

Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts., la ligne ou son espace.

Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franco.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50

" " 6 mois " 2.—

Pour l'Étranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Toutes les Annonces quelconques, même celles de provenance étrangère au canton, doivent être adressées au Bureau du journal.

ÉTÉ DES CARABINIERS
à BULLE.
Le dimanche 24 Février,
à l'heure de l'après-midi.

à la Volaille.
Prix. — Invitation
gratuite.
Le 13 Février 1884.
LE COMITÉ.

étalons.

M. ECOFFEY à Bulle, se rendra avec ses étalons et son char à partir du 15 Février courant, à Vuisterhens-dev.-Rodez le vendredi, à Châtel-St-Desmurs le samedi, à Semsales. [749]

AVIS.

assigné avisé l'honorable public de s'associer M. Forster. Il se recommande toujours par sa clientèle pour tous les travaux concernant sa partie. Le 14 Février 1884. Doctor DALLOZ, serrurier.

de serrurerie.

abrication d'excellents
eaux et potagers.
DALLOZ & FORSTER.

curie à louer.

ciété de la Fromagerie de Broc louer la fleurie de l'année des gîtes Les Plains et le Lac de Broc. S'adresser à M. le Préfet Louis Andrey. [760]

trait balsamique
des maux de dents

Flacon 50 cent.
SEUL DÉPOT [755]
Macie Gavin-Nægele, à Bulle.

nte de bois.

du Carnaval, 25 Février la Commune de Broc vendra des gîtes publics, dès les 9 heures du matin à la Maison de Ville de Broc un nombre de moules de [761]

is au public.

cause de partage, on vendra, au prix de facture, un grand lot d'étoffes en tous genres de la promenade à Bulle, les jours de marché et foire, du 21 courant. [754]

SIN Rauch-Nicolin

de Lausanne 68.
prix de facture tous les Ci-
en boîtes et articles pour

magasin est à remettre.

conditions avantageuses.

mbon pectoral.

avec grand succès contre Rhume, et affection de poitrine. — Recommandé par des autorités médicales. Plaçant toutes tisanes, dissout le lait ou de l'eau chaude. Remède immédiat.

Prix: 25 cent. la boîte.
à Bulle chez: Pierre Michel
le Berthoud, confiseur. [748]

de la Gruyère. Gérant: Ch. MOREL.

BULLE, le 29 Février 1884.

De pis en pis.

On a fait des conversions pour enrichir certains banquiers, opération qui est à recommencer; on fait des adjudications pour remplir les poches de certains imprimeurs et de certain drapier; on crée des banques d'Etat pour mieux manipuler nos richesses; on a emprunté aux rentiers en les exonérant de l'impôt pour les enrichir encore aux dépens des pauvres travailleurs; on a exhaussé les traitements des conseillers d'Etat et des autres créchiers, établi des tarifs superlatifs pour les greffiers (tarif Menoud), pour les huissiers (tarif Andergon) et autres offices judiciaires. Vous n'ignorez pas non plus que les traitements de certains receveurs et contrôleurs ascendent à 10 ou 15,000 frs.

Eh bien, il n'y a pas fort longtemps notre gouvernement modèle a encore doublé une partie des émoluments des susdits contrôleurs des hypothèques. On payait autrefois un extrait du cadastre de grandeur moyenne 1 ou 2 frs.; je fus ébahi dernièrement de payer 5 frs. pour un extrait de quelques lignes et 12 frs. pour un extrait de deux pages. Voilà, certes, des réformes et des économies à rebours. Deux années sont bientôt écoulées sans qu'on ait entamé le biscôme électoral qu'on a appelé notre fameux programme. Pour fameux, il l'est. Que des programmes gouvernementaux restent sans application, cela s'est vu; mais a-t-on vu un gouvernement appliquer son programme à rebours; augmenter les dépenses, au lieu de réaliser des économies; s'acharner à des établissements à la Drognens; faire siéger un grand conseil durant plusieurs sessions dans le but de réaliser des progrès et des économies pour arriver, par des détours misérables, à dégommer 2 professeurs et 1 chancelier?? De pareils stratagèmes, on l'a dit, sont indignes d'un gouvernement, alors que les réformes s'imposent

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE CHASSEUR DE MARMOTTES.

V.
L'expiation.
(Suite et fin.)

Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, la campagne était déserte; seulement, à quelques centaines de pieds au-dessous de Gaëtan, sur le chemin traversé en cet endroit par le courant de neige, et au bord du précipice où le fleau s'était englouti, l'honnête montagnard aperçut un petit groupe dont l'aspect l'épouvanta. Il passa sa main sur ses yeux, comme s'il était en proie à quelque terrible illusion, puis il resta sans force pour avancer, sans voix pour se faire entendre. Guillaume avait jeté à quelque pas sa carabine. A ses pieds gisait un voyageur assassiné, et il fouillait dans les poches du mort avec un horrible sang-froid. Un peu plus loin, un mulet tout sellé et bridé se tenait immobile devant le mur de glace qui traversait la route. — Guillaume! assassin! s'écria Gaëtan toujours cloué à sa place par une force invisible.

de toute part et que c'est seulement les arbres qui empêchent de voir la forêt.

L'autre jour, cependant, le gouvernement commençait à avoir peur de lui-même, lorsqu'un député libéral vint d'un mot superbe le tirer de son ahurissement: Eh bien oui, s'écria-t-il, nous prenons plaisir à faire enrager l'opposition!... Cette franchise, d'autant plus admirable qu'elle vient du No 13, fait naturellement écrouler tout l'échaffaudage des bonnes intentions, des réformes tant prônées. Voilà qui est clair, bravo! Vous seriez bien bons de vous gêner, Messieurs les libéraux, soyez même Mandrin, si cela vous fait plaisir.

CONFÉDÉRATION

Assemblée fédérale. — Voici la liste des objets à l'ordre du jour de la session de l'Assemblée fédérale qui s'ouvrira à Berne lundi 10 mars prochain, à trois heures:

Vérifications des élections des nouveaux membres de l'Assemblée fédérale. — Subvention au canton de Berne pour la correction de l'Emme. — Subvention au canton de Zoug pour la correction de la Lorze. — Question de l'alcoolisme. — Droits politiques. — Elections et votations fédérales. — Garantie du chemin de fer National suisse. — Convention avec l'Autriche-Hongrie concernant l'assistance judiciaire. — Conventions avec le Salvador. — Tarif des péages. — Enquête industrielle. — Encouragement à donner à l'agriculture. — Loi sur les taxes postales. — Motion de M. le conseiller national Morel pour l'organisation de caisses d'épargne postales.

Emigration. — D'après une statistique américaine officielle, 12,751 Suisses ont débarqué aux Etats-Unis, du 1^{er} juillet 1882 au 30 juin 1883; 12,526 ont débarqué à New-York.

Club alpin. — La fête centrale est annoncée pour les 23 et 25 août; c'est la proposition que fait au comité central la section du Gothard.

Le Conseil fédéral a décidé, quant aux conditions à remplir par les sociétés de tir pour obtenir la subvention de la Confédération, de maintenir l'ordon-

Son frère ne tourna pas la tête, quoiqu'il dût l'avoir entendu. Il continua de fouiller les poches du mort et finit par en tirer un papier qu'il examina rapidement. Puis tout à coup, saisissant le cadavre, il le précipita dans l'abîme, comme pour faire croire qu'il avait été emporté par l'avalanche.

— Infâme! s'écria Gaëtan en s'agitant sur son rocher. Il venait de reconnaître dans le voyageur assassiné le docteur D...

Guillaume ne répondit pas cette fois plus que la première. Il s'approcha du mulet sans défiance, le prit par la bride, le conduisit sur le bord du précipice puis, s'emparant tout à coup d'un des pieds de derrière de l'animal, il poussa vivement sa croupe avec l'épaule, pour lui faire perdre l'équilibre. Le mulet surpris voulut résister, se débattit un moment; mais l'élan était donné: il trébucha, poussa un lugubre hennissement et roula dans la crevasse profonde où son maître avait disparu. Alors Guillaume jeta un regard calme du côté de son frère et s'assit sur le bord du chemin comme pour l'attendre.

En ce moment le charme qui semblait attacher Gaëtan à la même place fut rompu. Il se laissa glisser sur la pente du rocher, tomba à côté de son frère, se releva tout meurtri, tout souillé de neige et de boue, s'empara de la carabine restée à terre, et revint sur Guillaume en lui disant d'une voix rauque:

— Fais ta prière; tu es jugé!

Guillaume se leva de même et montra son visage pâle, ses yeux hagards, ses vêtements tachés de sang.

— Je savais bien que tu viendrais à l'appel du coup de feu, dit-il avec une tranquillité effrayante; avant d'achever ce

nance du 16 mars 1883, en y introduisant un changement, lequel consiste à exiger un minimum de huit points au lieu de dix, à la distance de 400 mètres.

L'article 4 est retranché; l'article 7 est modifié dans ce sens que ceux-là seuls des membres des sociétés pourront être appelés aux tirs militaires obligatoires qui n'ont pas tiré au moins 30 cartouches pendant l'année; une simplification de la comptabilité des tirs a été jugée impossible.

Le Conseil fédéral a décidé que l'ordonnance du 8 février 1884 touchant l'exportation de produits agricoles dans la zone franche de la Haute-Savoie sera applicable également pour le pays de Gex.

Militaire. — Le Conseil fédéral a nommé M. le capitaine Arnold Nicolet, à Genève, aux fonctions d'instructeur d'infanterie de deuxième classe.

Fabriques. — Pendant le cours de l'année 1883, le Conseil fédéral a soumis à la loi sur les fabriques 214 établissements industriels, ce qui portait, au 31 décembre dernier, à 2843 le nombre des fabriques fonctionnant en Suisse.

Pendant la même année, 66 établissements occupant ensemble 1740 ouvriers, ont été rayés de la liste.

Bulletin sanitaire.

(Corresp. particulière de la GRUYÈRE.)

Le dernier bulletin de l'état sanitaire du bétail en Suisse accuse l'existence des maladies contagieuses suivantes: la péripneumonie contagieuse, la surlangue et la claudication et la rage canine. — Un cas de péripneumonie contagieuse a été constaté à Rheineck (St-Gall). Quant à la fièvre aphteuse ou surlangue, le bulletin en accuse une recrudescence assez notable. Le nombre de 78 étables infectées au 1^{er} février est monté à 133 le 15 courant.

Voici la répartition par étables entre 16 cantons: St-Gall 38, Thurgovie 28, Glaris 12, Zurich et Appenzell (R.-E.) chacun 10, Grisons 7, Bâle-Camp. et Argovie chacun 6, Schaffhouse 4, Berne, Lucerne, Bâle-Ville, Vaud et Neuchâtel chacun 2, Appenzell (R.-I.) et Genève chacun 1. — Cette maladie a été importée dans une étable de Coire et de Rhazuns par des porcs venant d'Italie, le 2 courant, par le Splügen, et dans le canton de Thurgovie par du bétail provenant du Sud de l'Allemagne. Dans l'intérieur, l'épizootie s'est pro-

qu'il me reste à faire, j'avais encore quelques mots à te dire. — Et moi je n'ai rien à entendre! reprit Gaëtan en levant la crosse de sa carabine sur la tête du meurtrier.

— Il faut pourtant que tu m'écoutes, dit Guillaume avec autorité. Frère, par le souvenir de notre mère, laisse-moi parler... Ne crains pas que je veuille fuir; tu le vois bien, je suis à toi.

Le chasseur abaissa lentement sa carabine. Guillaume lui désigna une place sur une pierre et s'assit lui-même. Puis il se retourna par une sorte de mouvement convulsif et dit en désignant le précipice:

— N'est-ce pas, frère, qu'il t'avait tout conté?

— Oui.

— Il t'avait appris que dans les villes j'avais été emprisonné, déshonoré, flétri... Il avait raison, car c'était vrai. Mais tu doutais encore, toi; tu n'avais pas voulu me condamner sans preuves, et les preuves existaient... Ces preuves, cet homme venait te les apporter... Je te connais... tu n'aurais pu maîtriser ton indignation; tu m'aurais chassé, tu aurais divulgué ma honte, et le nom de Carlotta eût été entaché d'infamie pour toujours...

Aucune émotion ne se trahit sur le visage du chasseur; il voulut se lever en demandant d'une voix sombre:

— Est-ce tout?

— Patience! Comme tu l'as dit, je suis jugé, condamné, et par ma conscience avant toi... Si je n'avais voulu mourir, t'aurais-je attendu?

Il reprit d'un ton grave et accentué:

— S'il s'était agi de moi seul, Gaëtan, de moi qui, après une vie criminelle, venais cacher ma honte dans ces solitudes,

pagée, comme presque toujours, par le bétail de commerce. — 2 nouveaux cas de rage ont été constatés à Berne. —

Le canton de Fribourg se trouve exempt de toute maladie épizootique.

Le bulletin hebdomadaire italien allant du 21 au 27 janvier, consigne environ 120 cas de surlangue et piétain.

Zurich. — Dans un rapport officiel présenté par M. Hasler à l'occasion de l'affaire de la Nationalbahn à Winterthour, nous trouvons la constatation que depuis 1874 le capital imposable a baissé de 74 à 62 millions !

Le *National* annonce que les comptes de la banque de Winterthour pour l'exercice 1883 bouclent par une diminution d'actif de 3,000,000 de francs, ce qui représente une diminution de 70 à 80 francs par action de cet établissement.

Le fond de réserve entier, de 1,300,000 francs, est employé à couvrir partiellement cette perte et on reporte en outre à nouveau 1,700,000 fr. à amortir successivement par les exercices futurs.

Une notable partie des pertes de l'exercice écoulé provient des ventes à perte que fait la Banque pour diminuer le chiffre trop élevé de ses capitaux engagés sur immeubles.

Bâle. — Les *Basler Nachrichten* annoncent l'arrestation d'un nommé Degen qui a fait de nombreuses dupes en se disant agent de loteries et en recevant de l'argent comme tel.

Argovie. — Voici quelques détails au sujet du drame qui s'est produit le 22 courant à Aarau. Le conducteur Oberbeck, du Central-Suisse, homme très violent, eut en dinant une querelle avec sa femme. Cette dernière quitta la table et s'enfuit ; Oberbeck, saisissant un fusil chargé à grenaille, l'étendit raide morte d'un coup de feu, puis, rentrant au logis, avec la même arme il se fit sauter la cervelle. Ses trois enfants, de 3, 5 et 8 ans, ont assisté à cette épouvantable scène.

Tessin. — Un duel a eu lieu à la frontière, près de Gestrerio, entre deux officiers italiens, un colonel et un capitaine. Ce dernier aurait été grièvement blessé.

Vaud. — Le *Journal des Etrangers* annonce que le roi de Wurtemberg se propose de venir faire au printemps un séjour à Montreux, probablement à Glion.

Genève. — Le Gouvernement genevois adresse une circulaire aux cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Valais dans le but de savoir si leurs gouvernements seraient disposés à accorder un subside annuel de 2000 francs pour l'institut vaccinal de Lancy ; moyennant ce subside le vaccin animal serait fourni gratuitement pour les vaccinations publiques de ces cantons.

CANTON DE FRIBOURG

De la Veveyse, 25 février 1884.

L'Idolâtrie.

(Suite.)

La *Gruyère* vous a trouvé dans votre retraite momentanée, ô Balthasar ! Vous n'êtes point étranger à l'*Idolâtrie*, puisque vous en êtes le héros ; on comprend que ce sujet vous casse la tête, s'il ne vous casse pas autre chose, le culte que vous vous faites rendre. Si vous aviez le courage d'avalier cette potion, en homme soucieux du bien de ses sujets, elle

de moi qui mettais mes fautes sous la sauvegarde de ta réputation pure et sans tache, je te le jure, cet homme aurait vécu. J'ai l'horreur du sang ; quand j'ai vu ce malheureux au bout de ma carabine, j'ai senti mon cœur se glacer... Mais sais-tu ce que le docteur allait t'apprendre ? sais-tu ce qui demain aurait été la nouvelle de tout le pays ?

Il ouvrit la lettre trouvée dans les poches de la victime : il s'en échappa une petite plante desséchée. Guillaume sourit avec amertume à la vue du frivole dépôt confié par le botaniste à ce papier fatal.

Cette lettre, reprit-il, est du directeur de la prison où j'ai souffert si longtemps. Elle apprend au docteur que je me suis évadé avant l'expiration de ma peine ; que depuis cette évasion, au lieu d'être corrigé par les terribles châtements de la justice humaine, j'ai été accusé de nouveaux vols, de nouveaux crimes...

Gaëtan se recula avec horreur.
— Oh ! frère, pardonne-moi ! s'écria Guillaume dans un sombre désespoir ; si tu savais les larmes que j'ai versées, les mortelles angoisses que j'ai éprouvées dans mon cachot ! La pensée de mon pays, de mon enfance, de ma famille s'était réveillée dans mon cœur ; l'air de la prison m'étouffait. Pour la liberté, pour le bonheur de te revoir un seul instant, j'aurais donné mon salut éternel ! Quand j'eus échappé à la captivité, je me trouvai de nouveau sans secours, sans appui, traqué comme une bête fauve, obligé de me cacher à tous les yeux. Il me fallait pourtant les moyens de venir jusqu'ici, d'afficher même un reste d'opulence, car je rougissais, moi qu'on croyait riche et considéré, de reparaitre, en mendiant dans mon pays natal. Je prêtai l'oreille aux coupables conseils de quelques misérables ; de faux papiers, des vols dont je ne profitai pas...

serait alors pour vous un remède radical. Mon cerveau n'aurait plus de visions fantastiques et vous ne pourriez plus comparer la prose de Dussel à l'attitude de vos adoratrices.

Quand vous dites ou faites dire à votre inconscient *Ami du peuple* que toute la population de Châtel-St-Denis est mise en scène, dans l'*Idolâtrie*, vous mentez par la gorge qui ne devrait jamais mentir, à moins que, selon votre ridicule habitude, vous ayez la prétention de représenter, vous seul, toute cette population. C'est justement là votre erreur : les Châtelois ne veulent plus de votre foin et paille, pour me servir de votre langage et celui de votre séquelle.

Si vous ne vouliez pas attirer sur vos adoratrices des plaisanteries, il ne fallait pas vous faire adorer, ou tout au moins vous contenter de ministres en pantalons et ne pas compromettre votre crédit par une légion de chanoinesses et de prêtresses. Si vous ne vouliez pas des plaisants, il ne fallait pas vous faire des ennemis politiques, en vous érigeant, en chef de parti. Un grain de bon sens, voyons...

Tout le peuple fribourgeois sait qui parle, qui écrit et terrorise au nom de la religion ; vous ne pouvez, sans faire rire, nous l'attribuer. La charité, la pratiquez-vous, vous-même ? Vous voulez me faire accumuler dans un seul article et avant le jour fixé tous les griefs que j'ai à raconter aux générations actuelles et futures, mais je tiens à ne pas anticiper. Ce qui vous inocule la rage, c'est, ne le dissimulez pas, la vérité. Je vous ai déjà cité des faits que je vous défie de démentir et que vous n'avez pas essayés, non plus, de démentir. Je ne les ai pas tous cités. Mais, patience ! Si la *Gruyère* ne nous arrive qu'une fois par semaine, ne vous en plaignez pas ; des mets de ce crû exigent pour vous une digestion de huit jours. Au reste, vous vous en sentez... et on s'en aperçoit aussitôt dans vos feuilles. De toutes parts, vos tépelets ne peuvent s'empêcher de crier : Vive le roy !

Vous ne vous attendiez pas qu'à son retour au pays natal, Dussel, que vous auriez voulu faire taire, s'apercevrait des ruines que vous avez amoncelées sur son berceau, des volontés que vous avez soumises et attelées au cabestan de votre domination, des familles que vous avez flétries ! Malgré ses états de service que vous n'avez pas le droit de lui rappeler, il lui est resté un brin d'énergie qu'il a mis à combattre, non pas vous-même, mais votre système d'écrasement de tout ce qui vous gêne. Après cela, il nous sied bien mal, de parler de *miséricorde*. En êtes-vous capable ? Vous, l'homme le plus haineux et le plus vindicatif que Châtel ait nourri ? Vous pouvez dire et crucher à satiété, aussi longtemps que vos pots et vos cruches voudront béatement l'entendre, que ma vie est indigne, auprès de la vôtre. Vous faites bien, car vous donnez là un bel exemple d'humilité évangélique et moi, je crois bien faire aussi, tout en vous donnant l'occasion de dévoiler mes exploits anciens et nouveaux, de faire connaître les fruits que vous avez fait mûrir, sur l'arbre que vous avez planté!!!

Vous parlez au public et vous dites en l'interrogeant : « L'auréole de l'exil ne convient-elle pas mieux à l'auguste front de Sa Grandeur que les hypocrites et avilissantes louanges d'un ancien détroqué qui, aujourd'hui, répand sa bave infecte sur l'honorable soutane du curé de la paroisse » Avez-vous bien réfléchi, Balthasar, quand vous avez fait imprimer cette phrase ? A mon tour je vous le demande La douleur de l'exil et avant celle-là, le cachot de Chillon ont-ils été, pour l'auguste Pontife que vous avez fait pleurer

La voix de Guillaume s'éteignit dans les sanglots. Le chasseur conservait toujours sa morne impassibilité, sans regarder son frère.

— Tu sais maintenant la vérité, reprit Guillaume ; en retrouvant chez toi le docteur D..., j'ai frémi. Il fallait assurer mon secret à tout prix ; j'ai supplié, menacé ; rien n'a réussi auprès de lui : il croyait remplir un devoir d'honnête homme en m'arrachant le masque... Un moment je me suis cru sauvé ; mon accusateur ne revenait pas ; je me suis laissé aller à l'espérance d'une vie douce et tranquille ; j'avais conçu de si beaux projets pour l'avenir !... Aussi, tout à l'heure, juge de mon effroi quand je l'ai vu apparaître sur la route, se dirigeant vers le village !... Je me suis approché de lui pour le supplier encore... L'imprudent ! il m'a parlé des preuves qu'il apportait, de l'usage qu'il en voulait faire... Alors j'ai vu d'un coup d'œil ta douleur et ta honte, à toi, que nos compatriotes appellent le roi de la montagne ; j'ai résolu, quoi qu'il en coûtât, de te conserver l'honneur. J'ai regardé le voyageur ; il était sans défiance ; il menaçait encore... Ma carabine était sur mon épaule ; l'avalanche grondait ; tout me poussait... Personne ne pourra plus te faire rougir !

— As-tu fini ? demanda Gaëtan.

— Oui.

Le chasseur se leva et regarda son frère avec des yeux étincelants.

— Et tu crois te sauver en feignant la générosité ? Tu crois exciter ma pitié en me rendant complice de ton crime ?

— Tu ne m'as donc pas compris ? dit Guillaume.

Il prit la lettre, la déchira et en avala les morceaux. Puis il s'avança vers l'abîme où le corps du docteur et celui de sa monture avaient été engloutis péle-mêle avec les débris de

(vous savez à quelle occasion), aussi sensibles que de vous voir, vous, Balthasar qui avez été l'objet de ses bienfaits, l'abreuer d'outrages ? Ont-ils été aussi amers que la coupe que vous lui avez fait boire en lui interdisant d'occuper une chambre qu'il a fait meubler lui-même dans une maison qui n'est pas la vôtre ? La persécution de 1848 a-t-elle été pour lui aussi pénible que celle que vos amis, confrères, partisans, tenants et aboutissants lui ont faite ? Les archives du Grand Conseil de 1848, sont-elles pour lui aussi tristes que cette ignoble adresse que vos protégés d'aujourd'hui faisaient circuler à Rome, et qu'un magistrat de Châtel-St-Denis, qui était votre bras droit, a signée ?

Pierre DUSSEL.

GRUYÈRE

Ils ont voulu se compter !

Oui, ils ont voulu faire un recensement, nos libertards de la Gruyère, une manière de plébiscite sous forme de démonstration politique. En guerriers expérimentés ils ont tenu à connaître exactement l'effectif de leurs troupes.

C'est donc lundi, un jour de carnaval, s'il vous plaît, qu'a eu lieu sous le contrôle du directeur de la guerre, M. Aeby, la grande revue des troupes libertardes du district. Pas un homme n'a manqué à l'appel, disent les chefs. Nous sommes d'accord, si vous entendez par là avoir réuni tout ce que le cercle de la montagne compte d'adhérents à votre cause ; mais si vous comparez vos forces avec celles dont vous disposiez en 1881, avouez que le vent de la désertion a soufflé impétueusement dans vos rangs. Pourtant ordre formel a été donné à tout citoyen tépelet de se présenter au banquet du 25 février.

Les communes ont été tarifées : chaque syndicat a été débité d'un certain nombre de couverts avec mission de les faire occuper le jour indiqué ; il a reçu en même temps des cartes destinées à être distribuées gratuitement aux indécis, ou à ceux qui n'osaient espérer pouvoir amener sous les drapeaux du N° 13. C'est ainsi que dans un seul village il a été délivré 25 bons pour s'asseoir au repas de nos prétendus saints.

Mais, on le sait, le syndicat n'est pas le seul agent politique de la commune. Sous notre excellent régime il y a d'abord en général le révérend curé, puis le régent, le juge au tribunal, le juge de paix, l'assesseur, le suppléant au tribunal, ou à la justice de paix, le greffier de la justice de paix, l'officier de l'état civil, son suppléant, l'inspecteur du bétail, l'inspecteur des forêts, l'huissier de la justice de paix, le cantonnier, etc., tous gens nommés par l'Etat et commis au recrutement organisé par le N° 13. Tout cela a remué ciel et terre pour faire grossir la phalange.

Cela va sans dire, cette armée de fonctionnaires, qui se chiffrent par plusieurs centaines, était là au grand complet. Il ne pouvait en être autrement puisqu'il s'agissait de venir admirer le maître, de faire acte de fidèle soumission au gouvernement qui les nomme.

La journée de lundi nous permet d'évaluer la force numérique des libertards de notre district : 600 citoyens ont assisté à la revue. Ce nombre doit être décomposé comme suit.

Environ 300 fonctionnaires du district nommés par l'Etat

l'avalanche. Il en sonda avec calme les profondeurs :

— Maintenant que ton secret est assuré, c'est mon tour, reprit-il ; demain, quand on trouvera au fond du gouffre tous ces cadavres, on dira en me reconnaissant : « Voilà un véritable enfant du pays ; il est mort aux côtés du voyageur qu'il guidait dans la montagne, » et on louera Gaëtan Carlotto dans la personne de son frère.

Une lutte violente sembla avoir lieu dans l'âme de Gaëtan ; il restait debout, immobile, appuyé sur le canon de sa carabine, les yeux tournés vers la terre.

— Je ne te demande pas de me serrer la main avant que je meure, ajouta Guillaume à voix basse ; je ne mérite pas cette faveur... Je ne te demande même pas de prier pour moi... mais, au nom de notre mère, ne me maudis pas quand j'aurai rejoint ma victime !

Gaëtan tressaillit tout à coup ; son visage s'enflamma ; ses yeux brillèrent. Il franchit d'un bond l'espace qui le séparait de Guillaume, le prit dans ses bras et s'écria d'une voix solennelle :

— Frère, tu ne me vaincras pas en générosité ; tu t'es fait assassin pour sauver mon nom et celui de notre père. Eh bien, moi, je te presserai sur mon cœur, tout couvert que tu es encore du sang innocent !

Ils se tinrent longtemps embrassés. Enfin Gaëtan se dégagea de ces étreintes convulsives, se couvrit le visage avec la main et prononça d'une voix étouffée ce seul mot :

— Va !

Guillaume s'avança de nouveau vers le gouffre ; mais cette fois il tremblait. Cet embrassement avait réveillé en lui l'instinct de la vie. Il portait ses regards tantôt vers son frère, tantôt vers les pointes aiguës des rocs et des glaçons qui remplissaient la gorge ténébreuse où palpitait

On le voit...
tingent réel...
que les fon...
qui fait mor...

Or, aux e...
gouverneme...
d'hui, pa...
dans notre...
M. Paul A...
trophe ! qu...

C'est là...
jour choisi...
nant où vo...
Si le rece...
vous ajoute...

au milieu d...
blement im...
abaissés jus...
la ville au s...
l'on descen...
que, l'on n...
des éclabou...

M. Repond...
M. Geinoz...
Les autre...
au banquet...

Jordan, cur...
villars ; Rei...
curé à Mont...
jean, curé à...
Pythoud, c...
Echarlens ;

tables Scho...
ecclésiastiqu...

L'Ami, c...
pos d'une l...
Carnaval, le...
des badaud...
et qui n'éta...

du pétrin d...
traiter la p...
naïlles.

Elle est b...
Ils sont b...
de St-Paul...
inspecteur E...
saisissant a...

la populati...
à son tour...
un rôle imp...
donnée au C...
qui, huit jou...

au préalable...
Et ces gens...
On les co...
se trouvent...
major !

occasion), aussi sensibles que de masar qui avez été l'objet de ses bien-utrages? Ont-ils été aussi amers vous lui avez fait boire en lui inter-chambre qu'il a fait meubler maison qui n'est pas la vôtre? 848 a-t-elle été pour lui aussi pé- vos amis, confrères, partisans, tes lui ont faite? Les archives du 1848, sont-elles pour lui aussi noble adresse que vos protégés ent circuler à Rome, et qu'un ma-Denis, qui était votre bras droit,

Pierre DUSSEL.

GRUYÈRE

culu se compter!

faire un recensement, nos liber- une manière de plébiscite sous tion politique. En guerriers ex- u à connaître exactement l'effec-

n jour de carnaval, s'il vous plait, ntrôle du directeur de la guerre, evue des troupes libertardes du me n'a manqué à l'appel, disent es d'accord, si vous entendez par ce que le cercle de la montagne à votre catse; mais si vous com- c celles dont vous disposiez en vent de la désertion a soufflé im- nos rangs. Pourtant ordre formel oyen tépelet de se présenter au

été tarifées: chaque syndic a n nombre de couverts avec mis- per le jour indiqué; il a reçu en tes destinées à être distribuées écis, ou à ceux que l'on espérait les drapeaux du N° 13. C'est l village il a été délivré 25 bons s de nos prétendus saints.

syndic n'est pas le seul agent ne. Sous notre excellent régime ral le révérend curé, puis le ré- al, le juge de paix, l'assesseur, nal, ou à la justice de paix, le le paix, l'officier de l'état civil, ctur du bétail, l'inspecteur des a justice de paix, le cantonnier, és par l'Etat et commis au re- ar le N° 13. Tout cela a remué e grossir la phalange.

cette armée de fonctionnaires, lusieurs centaines, était là au ouvait en être autrement puis- nir admirer le maître, de faire sion au gouvernement qui les

nous permet d'évaluer la force ds de notre district: 600 ci- a revue. Ce nombre doit être

maires du district nommés par

avec calme les profondeurs: secret est assuré, c'est mon tour, on trouvera au fond du gouffre tous reconnaissant: «Voilà un véritable mort aux côtés du voyageur qu'il » et on louera Gaëtan Carlotto ère.

mbლა avoir lieu dans l'âme de , immobile, appuyé sur le canon arnés vers la terre.

pas de me serrer la main avant aume à voix basse; je ne mérite e demande même pas de prier a de notre mère, ne me maudis a victime!

à coup; son visage s'enflamma; anchit d'un bond l'espace qui le le prit dans ses bras et s'écria

inceras pas en générosité; tu t'es mon nom et celui de notre père. erai sur mon cœur, tout couvert nocent!

ps embrassés. Enfin Gaëtan se convulsives, se couvrit le visage une voix étouffée ce seul mot:

nouveau vers le gouffre; mais Cet embrassement avait réveillé e. Il portait ses regards tantôt ers les pointes aiguës des rocs et at la gorge ténébreuse où palpitait

200 banqueteurs, venus du dehors pour grossir la troupe et pour la plupart fonctionnaires aussi
17 curés
83 citoyens guétant une place au ratelier de l'Etat.

On le voit, 83 électeurs au plus forment tout le contingent réel de la *Liberté* dans la Gruyère. Il est vrai que les fonctionnaires sont aussi citoyens actifs, ce qui fait monter à 400 l'effectif de la troupe.

Or, aux élections générales de 1881 la liste du parti gouvernemental réunissait 2250 suffrages. Aujourd'hui, pauvre parti libertard, te voilà réduit à 400 dans notre district; oui, 400 colonels, comme dirait M. Paul Aeby, et point de soldats! — Quelle catastrophe! quelle affreuse dégringolade!!

C'est là, dites-vous, votre journée de Posieux! le jour choisi pour vous compter; vous savez maintenant où vous en êtes, et nous aussi.

Si le recensement de lundi nous a réjoui, nous devons ajouter que la présence de membres du clergé au milieu de cette exhibition politique nous a péniblement impressionné. Deux d'entre eux se sont même abaissés jusqu'au borbier du chemin et ont parcouru la ville au son du tambour et de la musique. Lorsque l'on descend ainsi dans la rue pour faire de la politique, l'on n'a pas le droit de se plaindre si on reçoit des éclaboussures. Nous avons remarqué au cortège M. Repond, ci-devant révérend curé à Remaufens et M. Geinoz, vicaire à Bulle.

Les autres membres du clergé qui ont pris part au banquet sont: MM. Castella, curé à Gruyères; Jordan, curé à Estavannens; Repond, curé à Grandvillars; Reichlen, curé à Villars-sous-Mont; Limat, curé à Montbovon; Jonneret, curé à Crésuz; Grandjean, curé à Botterens; Doussé, curé à Pont-la-Ville; Pythoud, curé à Avry-dev.-Pont; Magnin, curé à Echarlens; Villars, curé à Farvagny; puis les inévitables Schorderet, chanoine et Kleiser; enfin deux ecclésiastiques dont les noms nous échappent.

L'*Ami*, cet organe du pharisaïsme libertard, à propos d'une loque enlevée par des pierrots un jour de Carnaval, loque que l'on faisait miroiter aux yeux des badauds comme étant le *drapeau de Posieux*, et qui n'était autre chose qu'un chiffon rouge sorti du pétrin du boulanger Krenger, trouve à propos de traiter la population de Bulle de *voleurs* et de *canailles*.

Elle est belle la charité de ce journal *religieux*! Ils sont bien venus ces chevaliers de l'exploitation de St-Paul de venir parler de voleurs! Le fameux inspecteur Progin, correspondant bien connu de l'*Ami*, saisissant au vol toutes les occasions pour conspuer la population bulloise, ferait bien de nous entretenir à son tour de son ami V.—, *artiste* destiné à jouer un rôle important dans la comédie de l'*Expiation*, donnée au Château de Bulle pendant le Carnaval, et qui, huit jours auparavant, prenait le train après avoir, au préalable, carrément exploité la caisse de son chef. Et ces gens-là parlent de voleurs?

On les connaît, Messieurs de l'*Ami*, les voleurs qui se trouvent à Bulle: passez l'inspection de votre état-major!

Tir cantonal vaudois.

C'est Payerne qui aura cette fois-ci l'honneur de donner le tir cantonal.

Le Comité fait un appel chaleureux aux tireurs suisses, particulièrement à ceux du canton de Vaud et de la Suisse romande.

En quelques jours la liste des dons d'honneur

encore un cadavre.
— Faut-il donc que je meure? murmura-t-il. Tout à l'heure mon parti était pris; maintenant... j'ai peur. Frère, nous pourrions être si heureux!

Il attendit une réponse: la large poitrine du chasseur était soulevée par des sanglots. Mais Gaëtan, sans se retourner, répéta ce mot fatal, qui s'échappa péniblement de ses lèvres:
— Va!

Guillaume était sur le bord du précipice.
— Frère, dit-il, adieu! Tu nous conviras de neige. Il attendit encore un moment. Gaëtan ne le regardait pas; Gaëtan restait immobile et muet comme un bloc de granit. Un cri se fit entendre; un bruit sourd monta de l'abîme.

Quand Gaëtan releva la tête, il était seul.
Il se jeta à genoux et regarda le ciel.
Peu de temps après, Gaëtan Carlotto périt en s'exposant à des dangers presque inévitables pour sauver des voyageurs.

En mourant, il pensa sans doute que son malheur était une expiation du crime de son frère. Leur mémoire à tous les deux est en grande vénération chez les montagnards du Cenis. Lorsqu'une bande de jeunes émigrants va partir pour Paris, on cite aux pauvres enfants les deux Carlotto pour modèles; on vante également leur probité, leur dévouement, leur attachement au pays; peu s'en faut même que Guillaume, dans l'opinion de ses compatriotes, ne soit supérieur à son frère...

En Savoie comme ailleurs, c'est ainsi que juge l'opinion publique!

FIN.

ascendait déjà à un chiffre d'environ 10,000 francs.

Nous prions les Sociétés de tir du canton, particulièrement celles de la Gruyère, de se rappeler la belle et généreuse participation des Vaudois au dernier tir cantonal fribourgeois qui a eu lieu à Bulle.

Que chacun tienne donc à honneur de témoigner à nos confédérés de Payerne la reconnaissance et la sympathie que nous devons à nos amis de Vaud.

L'Echo du Club.

La verve de nos Suisses romands habitant la ville fédérale a pour organe une petite publication charivarique qui paraît irrégulièrement avec caricatures, gauloiseries et satires.

Le N° du 22 février contient une pièce humoristique en vers rappelant l'affaire Heimo-Béguin que nous reproduirons prochainement.

La crémation des cadavres.

On raconte qu'une urne cinéraire aurait été adressée mercredi matin au cercle libertard de Bulle avec cette suscription:

Cendres du drapeau.

MEMENTO HOMO QUIA

PULVIS ES, ET IN PULVEREM REVERTERIS.

Pas indestructible du tout.

ÉTRANGER

Italie. — On s'occupe à armer les forts de Rome et le ministère annonce qu'il faudra une somme d'au moins 60 millions pour fortifier l'île de Sardagne.

Egypte. — Tokar est tombé au pouvoir de l'armée du Mahdi.

Le *Daily-Telegraph* dit que la capitulation de Tokar est le résultat d'une trahison, non de la nécessité. La garnison comptait 300 hommes; elle avait quarante cartouches par homme et, en outre, quarante mille cartouches de réserve. Elle connaissait l'imminente arrivée des troupes anglaises.

4300 soldats anglais débarqués à Trinkitat se sont avancés sur Osman-Digma, dont les forces, aperçues de tous les côtés, sont évaluées à 12,000 hommes.

Tonkin. — On mande de Haï-Phong au *Times* que 6,000 Français, sous les ordres du général Millot, partiront de Hanoï le 8 mars pour attaquer Bac-Ninh; tandis que le général Négrier, avec 6,000 hommes, quittera Haï-Zuong dans le but de couper à l'ennemi sa retraite sur Langson.

VARIÉTÉS

Hygiène.

Il existe beaucoup de préjugés dans notre contrée. L'un des plus inexplicables, des plus tenaces et surtout l'un des plus nuisibles à la santé, est la funeste habitude de ne jamais ou rarement aérer les chambres à coucher.

Ceci s'adresse en particulier aux gens de la campagne.

Dans tous les pays du monde — nous faisons abstraction des sauvages qui vivent en plein air et qui sont, par le fait, dispensés de renouveler l'air de leurs maisons, mais nous parlons de pays civilisés — partout, le matin, on ouvre les fenêtres des chambres où l'on a dormi, afin de changer l'air. On les tient encore ouvertes pendant la journée, lorsque la température le permet.

Chez nous, rien de pareil. On peut passer à quelle heure que ce soit dans nos villages, en été comme en hiver on voit les fenêtres des habitations impitoyablement closes, sauf rares exceptions; quelquefois les fenêtres doubles sont même clouées. En été, on ferme contre la chaleur; en hiver, contre le froid.

Grossière erreur.

Vous pourriez plutôt laisser, sans grave inconvénient, vos fenêtres closes en été qu'en hiver. En été, vous vous levez de bonne heure pour vaquer aux travaux de la campagne; les portes se ferment rarement. Donc, l'air ne manque pas à vos poumons.

Mais en hiver! Grand Dieu.

Comment ne comprenez-vous pas qu'avec votre système de clore hermétiquement portes et fenêtres, d'entasser le plus de monde possible dans la même chambre pour dormir, vous développez, petit à petit, le germe de nombreuses maladies.

Car voici ce qui se passe: Votre fourneau a ronflé toute la journée: le soir il est chauffé à blanc et vous allez vous rôtir les côtes à la *Catzetta*.

A la veillée, arrivent quelques voisins tous armés de pipes, *bouratant* des nuages de fumée nauséabonde, telle que peut la produire l'abominable tabac *de catzeman*. Jugez de la jolie atmosphère qu'il y a dans la chambre, à la fin de la soirée.

Après cela, osez venir vous plaindre de maux de cœur, de crampes d'estomac, etc. Vous allez ensuite vous coucher dans ce brouillard infect. Vous y ajoutez toutes vos odeurs personnelles, lesquelles, vous le savez, n'ont rien de commun avec l'essence de violette.

Condensez le tout et vous aurez un joli petit air épais, humide, qui vous paraît chaud, mais qui n'est pas autre chose qu'un *poison* que vous respirez toute la nuit.

Conclusion. — Mères de famille, si vous voulez conserver votre santé et ne pas gêner celle de vos enfants; cultivateurs, ouvriers, si vous tenez à déloger vos vieux rhumatismes et empêcher les nouveaux de venir; jeunes filles, vous, qui désirez conserver vos dents, vos cheveux et la fraîcheur de votre teint, afin de plaire à vos *galants*, ouvrez les fenêtres de vos chambres à coucher, le matin en vous levant, tenez-les ouvertes une heure ou deux, renouvelez-en l'air chaque fois qu'il y aura la moindre odeur et de la fumée.

Si vous faites cela, je vous promets de payer le médecin.

CAUSERIE AGRICOLE.

Petits entretiens sur la vie des champs.

Comme quoi les herbes gênantes pourraient étouffer les plantes cultivées.

Les herbes sauvages ont plus de vigueur et plus de solidité que les plantes cultivées. Presque toujours elles sont les premières à pousser et à se montrer dans les jardins et dans les champs.

Une fois parties, elles vont vite. Elles prennent la place des plantes cultivées; elles se mettent devant leur soleil; elles les cachent.

Les bonnes plantes, ainsi masquées ou cachées, pâlisent, maigrissent, s'allongent ou se tordent. Elles voudraient bien se dégager.

Quelques-unes y réussissent; la plupart n'y réussissent pas. Celles-ci sont comme étouffées. L'air ne les agite pas et ne les fortifie pas par la gymnastique. La lumière du jour leur est trop mesurée.

La petite Marthe et le petit Pierre étaient dernièrement à la ducase (*) de leur endroit. Un individu faisait des tours et naturellement ils voulaient voir.

Le difficile était d'approcher et de se faire une trouée dans la foule des grandes personnes qui, elles aussi, voulaient voir. Marthe et Pierre disparurent dans le tas; on avait beau regarder, on ne les découvrait point. Pas d'air et pas de soleil pour nos mignonnes créatures.

Le petit jouait des coudes, la foule ne s'ouvrit pas. Il pleura.

La petite pleura comme lui; ils se croyaient perdus. Le fait est qu'ils n'avaient point leurs aises. Il se trouva deux braves garçons heureusement qui eurent pitié des enfants. Ils les saisirent et les placèrent sur leurs épaules.

Tout est bien qui finit bien. Mais que serait-il arrivé si les deux braves garçons n'avaient pas été là? Les enfants auraient peut-être perdu connaissance.

La situation dans laquelle étaient Pierre et Marthe ressemblait à celle des bonnes plantes cultivées perdues dans la foule des vilaines herbes.

Et vous devez penser que s'il ne se rencontrait pas des mains charitables pour dégager les bonnes plantes à temps, il faudrait bien qu'elles endurent des misères. Peut-être succomberaient-elles.

Cela s'est vu et se verra.

Voilà pourquoi, mes enfants, l'arrachage des herbes gênantes est d'absolue nécessité.

Quand on arrache les herbes sans labourer le sol, ou en ne le labourant qu'à la surface, l'opération porte le nom de sarclage.

Quand, plus tard, les herbes ont repoussé, on donne un labour d'une certaine profondeur pour les détruire. Et en même temps que l'on détruit les herbes, on ameublir le sol.

Cette seconde opération porte le nom de binage. Le binage complète le sarclage.

Les sarclages valent de petits arrosages. Voici pourquoi. Les herbes que vous arrachez sont des buveuses d'eau. Une fois arrachées, elles ne boivent plus, et c'est autant de fraîcheur épargnée dans l'intérêt du sol.

Les binages valent de forts arrosages: 1° parce que les herbes enlevées ne prennent plus d'eau dans le sol; 2° mais surtout pour une autre raison dont nous allons parler.

(A suivre)

(*) Désignation belge qui signifie *vogue, bénichon*.

A louer

Domaine des Bains de Montbarry, de la contenance de 13 hectares 33 ares (40 poses) situé entre Bulle et Gruyères. Construction prochaine de l'hôtel. Avantages nombreux pour le fermier pendant la saison des bains. Conditions très favorables. Entrée immédiate. [785] S'adresser au notaire FAVRE, à Bulle.

A LOUER

chez Louis Desbiolles à Bulle un appartement situé au premier étage. [778]

AVIS.

Le soussigné avise le public et son honorable clientèle en particulier, qu'il a transporté son **Atelier de maréchal-forgeron** à l'ancienne clouterie *Hottinger*, près la tannerie, à Bulle.

Il saisit cette occasion pour se recommander pour tous les ouvrages concernant son état.

Christophe SAUDAN, maréchal. [780]

Avis au public.

La soussignée se recommande à la bienveillance du public pour son détail de **Cotons et Laines** et son **Dépôt de filature**. Magasin, maison Favre, notaire. [782]

Vve JOSÉPHINE GREMAUD.

HERNIES

Toutes les personnes affectées de hernies (efforts) trouveront sûrement du soulagement en employant mon procédé éprouvé. Traitements par correspondance. Prospectus gratis en s'adressant à l'administration du journal ou à Krüsi-Altherr, médecin herniaire, à Gais, Ct d'Appenzell (Suisse) H 1427 X [784]

Domaine de montagne à louer

A louer de suite un **beau domaine de montagne** situé dans le ressort municipal de Boudevilliers (Neuchâtel) et se composant de prés, jardins, pâturage d'une surface de 326,500 mètres carrés (environ 121 poses ancienne mesure), avec maisons rurales et d'habitation sus-assises.

Pour les conditions et voir le domaine s'adresser à Mme Veuve von Känel, à Boudevilliers. Prix avantageux. [777]

Bien être et même fortune assurée en Amérique aux personnes laborieuses ayant un petit capital. Ecrire à **M. Hospital**, Hôtel Fribourg, à Fribourg. H 249 F.

Mises de bétail

Les frères Genoud, à Vuadens, exposeront en mises publiques et au comptant, le lundi 3 mars prochain, dès les 9 heures du matin, devant le *Cheval Blanc* au dit lieu, 28 mères-vaches, portantes ou vélées et 2 taureaux. Les frères GENOUD. [781]

Etalons.

M. ECOFFEY à Bulle, se rendra avec ses étalons et son âne, à partir du 15 Février courant, le **lundi**, à Vuisternens-dev.-Romont; le **vendredi**, à Châtel-St-Denis; le **samedi**, à Semsales. [749]

Fleurie à louer.

La Société de la Fromagerie de Broc offre à louer la fleurie de l'année courante des gites *Les Plains* et le *Laitier*, rière Broc. S'adresser à M. le Président Louis Andrey. [760]

Changement de domicile.

J'avise mon honorable clientèle que j'ai transféré mon **BUREAU** au rez-de-chaussée de la maison Gretener, ancienne maison *Spuhler*. Entrée par la cour. [771]

Alex. ANDREY, Notaire.

Crédit foncier fribourgeois, à Bulle

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur le dimanche 9 Mars 1884, à 2 heures, à l'Hôtel de Ville, à Bulle.

ORDRE DU JOUR:

Rapport de l'Administration, Rapport des Censeurs, Approbation des comptes de 1883, Fixation du dividende pour 1883.

Les cartes d'admission seront délivrées dès ce jour jusqu'au vendredi 7 Mars, à 5 heures du soir.

Bulle, le 14 Février 1884.

Au nom du Conseil d'administration :
Le Président: JULES GLASSON.

MAGASIN DE PARFUMERIE

Aimé MARGOT, COIFFEUR A BULLE

Grand assortiment de Brosserie et de Peignes en ivoire, écaïlle, buffle, corne d'Irlande, etc.

Jolies Boîtes garnies de Parfumerie pour **Etrennes**.

Choix immense de **Savons** fins et ordinaires, depuis 10 cent. pièce.

Toutes les spécialités de PARFUMERIE connues et recommandées. [664]

Plus de cheveux gris par le BROW'S CAPILLAIRE, 2 fr. 75 le flacon.

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du *Cheval-Blanc*, à Bulle. [414]

LE DERMATOLIP du Dr Wander (meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures; chez MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Mettler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg. (H 1660 Y) [484]

A vendre

1. Un **tour** bien monté, avec outillage, pour fer et bois.
2. **Hobelbanes** (établis de menuisier) avec outillage.
3. Une partie de planches sapin et bois durs, de 5 lignes à 2 pouces d'épaisseur.
4. Un char à main et un moulin à couleur avec des couleurs disponibles, et divers autres articles. S'adresser à [783]

J. Meyer, menuisier au Gstaad près Gessenay

Magasin de Meubles.

Fabrique et réparation de meubles en tout genre, canapés, sommiers et matelas. — Travail à domicile concernant la tapisserie et travaux de menuiserie. Ouvrages soignés et prix modérés. [776]

J. BAUDÈRE, à Bulle.

A vendre

des **Abelles**. S'adresser à Jean GLASSON, boulanger à BULLE. [765]

A louer

pour le 1^{er} Mars un **petit logement**. S'adresser à MULLER, boulanger.

Avis.

Le soussigné prévient l'honorable public de Bulle et des environs qu'il vient de s'établir en cette ville à l'ancienne chocolaterie, comme **mécanicien-serrurier**.

Il se charge de tous les travaux concernant son état, tels que constructions et réparations mécaniques, moulins, scieries, battoirs à grain, brasserie, fonderie de bronze, serrurerie, fourneaux, potagers, etc. Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

Se recommande [744] CH. MOREL.

Avis

M. Ed. Schneider, tailleur à Bulle, avise l'honorable public qu'il vient de recevoir un magnifique choix d'échantillons haute nouveauté, anglais, français et belges.

Habillements sur mesure, complets depuis fr. 65. [775]

AGENCE

Une ancienne et grande Compagnie d'Assurances sur la vie, demande pour Fribourg, Bulle, Romont et Morat des **Agents actifs**, auxquels on accorderait de très bonnes conditions.

Ecrire sous H 1377 XX à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler à Genève*. [775] (H 1377 X)

Avis au public.

Pour cause de partage, on vendra, au dessous du prix de facture, un **grand nombre d'étoffes en tous genres**, au bout de la promenade à Bulle, tous les jours de marché et foire, à partir du 21 courant. [754]

A louer

la **ferme de Ferpicloz**. Contenance environ 100 poses. [684] S'adresser au notaire *Menoud* à Bulle ou à *Etienne Castella* à Ferpicloz.

A louer

On offre à louer, pour entrer de suite, un domaine de la contenance de 28 poses, bon terrain à foin et regain, avec bâtiment contenant un beau logement, grange double, deux écuries et remise. Grand jardin et deux belles places autour du bâtiment. Eau intarissable devant la maison. [773]

On traiterait de gré à gré. S'adresser à **Joseph Geisenhoff**, propriétaire, près de la fruitière, à Bulle.

On demande

une **apprentie tailleuse**. S'adresser à Mlle **Marie Weitzel**. [759]

DISTILLERIE.

Le soussigné avise le public et son ancienne clientèle qu'il vient d'établir une **Distillerie et Fabrique de liqueurs** dans sa maison, *Café de la Gare*, à Bulle.

Se recommande [763] Jules DECROUX.

AVIS.

Le soussigné achète des **tonneaux**. [764] JULES DECROUX.

A louer

une chambre meublée, située au rez-de-chaussée, avenue de la gare. [770] GLASSON Frères.

Chez Pierre Michel à BULLE

Harengs — Stockfish — Sardines — Maqueraux — Homards — Thon — Champignons — Pois — Haricots en conserve. [772] Prix avantageux.

DENTS.

L'art d'avoir de belles et bonnes dents, d'éviter les douleurs, de bien manger et d'éviter les maux d'estomac.

Consultations gratuites. S'adresser à **F. BUGNON**, chirurgien-dentiste, rue de la Préfecture 211, à Fribourg. [730]

Avis

aux **Fruitiers et Charcutiers**. On demande à acheter, pour l'Exportation, Fromages gras et demi-gras, Salés suisses, jambons, Lard et Saucisses.

Adresser les offres: à **S. Ruegger**, *maison de Comestibles et Denrées alimentaires, Commissionnaire-Exportateur, Rue du Cendrier 12, Genève*.

PRIX DE Pour la Suisse Pour l'Etranger Prix du On s'abonne

Le gr... vernement qu'on a a... tion mira... lichinelles... ciux. Ma... pauvres t... les fautes... quences d... exclamation... Conseil a... position. panique, le délicie... février, r... se tremou... tam tam... Liberté fa... ses saints... colas de

« Pou... Dans... Vous... Aux s...

Jamais... désopilau... nouvelle... renversé... le Petit C... l'Amortis... lait d'un... du phari... Chambre... à Berne;... Caucas, e...

DEN

Quand... qui frappe... peupliers... arbres fru... prairies. à fort bon... arbre de... du chapea... rustique;... donc! Et... prétentieu... taire aux... agréablen... est peupl... première... équivoque... regard. L... accompag...